

Le CASSIDEN

Mars & avril 2021



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

PERSÉVÉRANCE !

L'exercice de la Démocratie nécessite des contacts humains. A Cassis, le présent est géré, l'avenir est notre défi.

Depuis le début de la crise sanitaire, il y a un an, mon équipe et moi-même nous investissons, nous travaillons, nous décidons, sans relâche, au quotidien, pour tous les Cassidens, et, tout ce que les Cassidens attendaient de nous, nous l'avons fait.

Nous avons innové, toujours avec une longueur d'avance, pour pallier les défaillances de l'Etat en créant un drive Covid à la Reserve Communale de Sécurité Civile. Nous y testons en ce moment plus de 50 personnes par jour.

Et nous sommes prêts pour la vaccination ! Nous avons collaboré avec le Centre hospitalier de la Ciotat et son directeur, M Cataldo, des médecins et spécialistes de Cassis, les infirmiers libéraux de Cassis et des communes voisines, la RCSC et les services de la ville, pour présenter un dossier solide à l'ARS. A ce jour, 17 médecins dont 8 urgentistes, 1 cardiologue et 1 chirurgien se sont portés volontaires et sont prêts à vacciner à Cassis, ainsi que 19 infirmiers dont 4 du SDIS. L'Agence Régionale de Santé nous a au préalable remercié pour notre dossier. Dès que la municipalité obtiendra leur agrément, nous mettrons à disposition des Cassidens un numéro de téléphone dédié en mairie afin que vous soyez aidés et inscrits facilement et rapidement. C'est un engagement !

En ce printemps 2021, avec les beaux jours qui s'annoncent, nous persévérons également pour organiser à nouveau toutes les manifestations qui nous tiennent à cœur : Cassis au jardin en avril, puis la régata les Voiles de Cassis et le Printemps du Livre en mai, et nous anticipons pour vous proposer un été que nous espérons tous festif !

Il faut investir pour établir des équilibres vertueux !

Pour cela, côté travaux, la rénovation du quartier Ferry, réalisé par la Métropole, s'achève, ainsi que le dragage du port, entrepris et financé par le département.

Depuis près d'un an, vous le savez, nous avançons dans le même sens avec toutes les institutions partenaires : la Région, le Département, la Métropole, la CCIMP, pour aider nos entreprises, nos commerces, notre économie. Nous travaillons pour tous, sur le terrain.

Et nous travaillons en grande proximité avec tous les cassidens qui se sont investis à nos côtés, toutes celles et ceux qui nous ont proposé leur aide et leur soutien, ceux qui ont fait suivre leurs paroles d'actes, d' ACTIONS ! Et il y en a beaucoup à Cassis, **merci à vous !**

Mesdames et messieurs,
il ne peut y avoir de démocratie sans actions,
il ne peut y avoir de démocratie sans participation active et responsable des citoyens,
il ne peut y avoir de démocratie sans collectivité locale forte, efficace et transparente,
il ne peut y avoir de démocratie sans une gouvernance de qualité.

La force de la vérité écrase le mensonge; et en démocratie, n'en déplaie à l'opposition, le pouvoir de FAIRE l'emporte toujours sur le pouvoir de DIRE !

Danielle MILON

Maire de Cassis

Officier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de Provence Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence



PRODUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX : FIN DE LA PÉRIODE TRIENNALE 2017/2019 : PAS DE CARENCE POUR CASSIS !

La Commune de Cassis ne dispose pas sur son territoire du nombre de logements sociaux lui permettant de respecter le seuil de 25%.

A ce titre, un objectif de rattrapage lui est fixé par périodes triennales depuis 2011.

La période 2017/2019, constitue la 6^{ème} période triennale, les objectifs de cette période ont été notifiés à la commune en 2017 et représentaient 33% du nombre de LLS manquants au 1^{er} janvier 2016, soit deux cent quatre logements locatifs sociaux.

Sur cette période triennale les projets initiés par la commune ont permis l'agrément de 99 logements locatifs sociaux soit 48,53 % de ces objectifs.

Malgré la non-atteinte des objectifs triennaux, Monsieur le Préfet n'a pas pris d'arrêté de carence à l'encontre de la commune de Cassis.

Pour information, 83 communes sont carencées au sein de la région SUD Provence Alpes Côte d'Azur, avec pour certaines une majoration de 400% du prélèvement réalisé sur leurs ressources fiscales.

En effet, la préfecture a salué le travail de la municipalité, son volontarisme durable en matière de production de logements locatifs sociaux et le dynamisme de production mis en œuvre depuis 2008.

La préfecture a également pris en considération les spécificités de la commune, dont certaines constituent de fortes contraintes pour atteindre le taux de 25% de logements locatifs sociaux en 2025.

Elle a donc validé le fait que la commune sollicite la commission nationale SRU (solidarité renouvellement urbain) pour demander un aménagement de ces objectifs de production, celle-ci devrait se prononcer sur cette demande au deuxième trimestre 2021.

Depuis 2014, à chaque présentation du bilan triennal de la commune devant les services déconcentrés de l'Etat, Madame le Maire a demandé à ce que la commission nationale examine un aménagement de production pour la ville, la préfecture nous a enfin accordé cette possibilité.

Logements locatifs sociaux : aucun prélèvement réalisé sur les ressources fiscales de la commune...

Pour rappel, des prélèvements sont réalisés sur les ressources fiscales des communes qui ne disposent pas de 25% de logements locatifs sociaux.

Toutefois, les communes peuvent défalquer de ces prélèvements les dépenses qu'elles réalisent en matière de production de logements locatifs sociaux.

Depuis 2011, un seul prélèvement a été réalisé en 2015 sur les ressources fiscales de la commune.

En 2021 encore, aucun prélèvement ne sera réalisé.



LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DES MOTEURS BAUDOIN: UNE ENTREPRISE DURABLEMENT INSTALLÉE SUR LE TERRITOIRE DE CASSIS

La société internationale des Moteurs Baudouin est présente sur Cassis depuis plus de 15 ans, elle loue des locaux au Brégadan dont la commune est propriétaire.

Son rachat en 2009 par la groupe Weichai Power a permis à cette société de monter en puissance et d'améliorer sa compétitivité sur les marchés internationaux.

La présence de cette société sur le territoire cassidain est un réel atout pour la ville, il s'agit du deuxième plus gros employeur de la commune (après la mairie) avec plus de 200 emplois. La municipalité est donc fière que cette dernière ait renouvelé son bail pour une durée de 9 ans pour l'occupation des locaux, propriété de la commune.



Depuis 2008, la municipalité œuvre pour diversifier l'économie de la commune afin que cette dernière ne soit pas tournée exclusivement vers le secteur touristique.

Pour ce faire, la commune a développé le secteur du Brégadan, en aménageant et commercialisant, les terrains dont elle était propriétaire afin d'accueillir de nouvelles entreprises (développement du Méhari-club, création de la zone artisanale et de la zone tertiaire).



RECYCLAGE DES MASQUES CHIRURGICAUX DES AGENTS DE LA VILLE DE CASSIS

La municipalité procède au recyclage des masques chirurgicaux utilisés par les agents de la ville avec la société Lemontri.

Une initiative saluée que la municipalité a partagé avec les services de la Métropole (compétente en matière de déchets) afin que celle-ci analyse la faisabilité de mettre en place ce système de tri à l'échelle du territoire.

UN NOUVEAU POLICIER REJOINT LES RANGS DE LA POLICE MUNICIPALE DE CASSIS.

En remplacement d'un agent parti l'été dernier, les policiers municipaux accueillent un nouveau membre au sein de leurs effectifs : **Ludovic**.

Marié et père de 2 enfants, cet ancien gendarme qui demeure gendarme réserviste, a beaucoup voyagé de par sa profession. Il est cependant toujours resté très attaché au sud de la France, sa région natale.

Ses spécialités professionnelles dans le domaine maritime l'ont naturellement conduit à se fixer en bord de mer.

C'est à Cassis qu'il a choisi de continuer sa carrière, « appréciant particulièrement le sérieux, la réputation et les méthodes de travail de la brigade de police municipale... sans oublier le cadre de vie exceptionnel ! »

POINT TRAVAUX

AVENUE DE LA VIGUERIE, DU BOULEVARD JEAN JAURÈS À LA RUE BRÉMOND :

Enedis entreprend des travaux de renouvellement des réseaux basse tension et enfouissement d'une portée avec reprise de ses branchements, jusqu'au 12 mai 2021.

Durant ces travaux :

- La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits dans la zone d'intervention.
- Pour les véhicules venant de l'avenue Ganteaume, une déviation est mise en place par le boulevard Jean Jaurès en sens montant (inverse du sens habituel).
- Pour les riverains et les usagers des commerces venant de l'avenue Daudet, aménagement des voies de circulation :
 - accès aux commerces et domiciles par l'avenue de la Viguerie dans le sens inverse de la circulation habituelle
 - demi-tour devant la résidence «Leï Tapanié»
 - retour par le stationnement minute (côté trottoir du parking), aménagé durant les travaux, en voie de circulation
 - le stationnement minute (côté commerces) demeure.

NOUVEAU PROGRAMME DE 21 LOGEMENTS SOCIAUX «LES CARRIERS II»

Les travaux commencent début mars. La durée du chantier est estimée à 16 mois.

LES TRAVAUX DE L'AVENUE JULES FERRY SE TERMINENT FIN MARS/DÉBUT AVRIL

Rappel circulation jusqu'à la fin des travaux :

- L'avenue Jules Ferry (partie haute : de l'avenue A. Favier au rond-point de Vence) sera fermée (sauf riverains et secours).
- L'entrée dans Cassis par l'avenue Auguste Favier sera fermée. L'entrée dans Cassis se fera soit par l'avenue de la Marne puis avenue de l'Abbé Cabrol, soit par la route Pierre Imbert (partie basse) puis avenue de Provence.
- La sortie de Cassis se fera normalement soit par l'avenue Joseph Liautaud puis A. Favier, soit par l'avenue JB Colbert puis avenue de la Marne, soit par l'avenue de Provence puis la route P. Imbert.



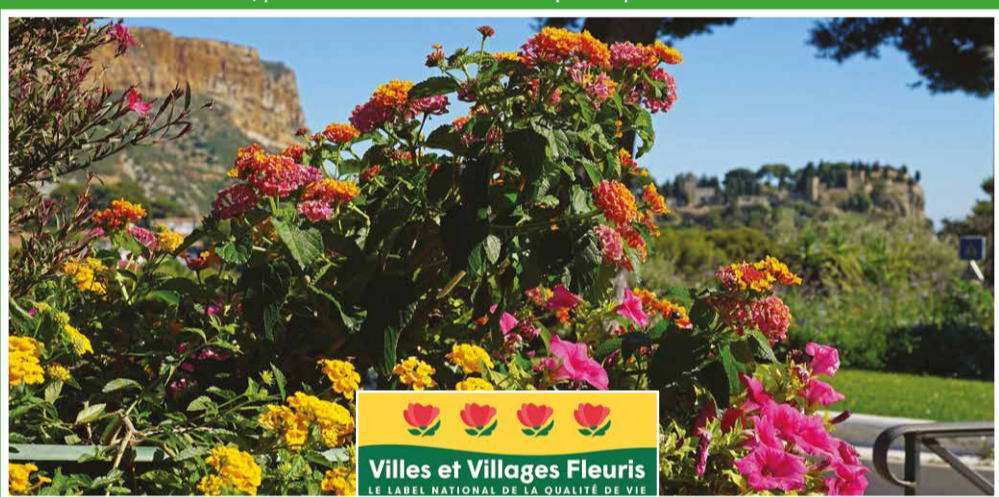
ZOOM SUR... LE SERVICE ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE



Le service Espaces Publics et Cadre de Vie est composé de onze agents et fait partie intégrante de la Direction des Services Techniques et Moyens Généraux de la Ville de Cassis.

Ce service a pour missions principales :

- ◇ la biodiversité en ville,
- ◇ l'entretien et le fleurissement des espaces municipaux,
- ◇ la création et le suivi de conservation de jardins pédagogiques,
- ◇ le nettoyage du jardin public de la commune avec notamment, l'entretien du fleurissement (tonte, nettoyage, replante) ainsi que le nettoyage régulier de la marre aux canards, procuration de soins aux palmipèdes et création d'une nurserie.



- Les projets floraux de 2021 sont fondés sur cette biodiversité avec en points essentiels :
- réaménagement du rond-point du Perthus avec la création d'une ruche, hôtel à insectes, nids d'oiseaux et fleurissement en élévation,
 - réaménagement du carrefour «Total» avec la suppression du gazon existant, minéralisation, fleurissement en élévation, ruche, hôtel à insectes,
 - aménagement de l'arrêt de bus, avenue du 11 novembre 1918 (fleurissement en élévation),
 - prairie fleurie au rond-point des Cépages,
 - prairie fleurie au rond-point avenue Monseigneur de BELSUNCE (suppression de gazons),
 - prairie fleurie à l'entrée Parc Régis VIDAL avec un rucher pédagogique,
 - ouverture des jeux d'enfants au Parc Régis VIDAL,
 - agrandissement du jardin pédagogique de la RESPELIDO avec jardin potager pour les enfants,
 - création d'un premier jardin partagé sur l'avenue de BELSUNCE,
 - réaménagement du terre-plein central de l'esplanade de la plage du BESTOUAN,
 - installation de l'arrosage automatique, rue de LA CIOTAT.



L'objectif étant de réduire les surfaces engazonnées qui sollicitent une quantité d'eau abondante, les arrosages manuels, et permet de favoriser toujours plus le développement durable.

Le service Espaces Publics et Cadre de Vie n'utilise plus de pesticides depuis près de cinq ans et favorise la biodiversité.

D'autre part, grâce à notre partenariat avec la GERES, la commune de Cassis est devenue ville pilote sur le recyclage des déchets verts.

Enfin, il y a trois ans, en 2018, la ville a obtenu le label «4 fleurs villes et villages fleuris», une très belle reconnaissance, grâce à la persévérance de l'équipe municipale et le travail des services de la ville.

Merci à eux pour leur investissement sans faille au service de Cassis et des cassisens.



EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS AVEC «CASSIS AU JARDIN» LES 17 ET 18 AVRIL

Que vous recherchiez des plantes aromatiques, des fleurs de saison ou des arbres remarquables il vous sera difficile de ne pas trouver votre bonheur parmi la diversité des variétés qui vous seront proposées !

Vous pourrez également découvrir, en arpentant les allées de ce marché éphémère installé sur la Place Baragnon et dans le jardin public, des produits alimentaires naturels, des cosmétiques artisanaux mais aussi des objets de décoration.

A noter, cette année les conseils de nos jardiniers sur la biodiversité, sur les plantations adaptées à notre climat et économes en eau, et toutes vos questions pour embellir vos espaces verts et sur le compost ! Et pour les plus petits, les animaux de la ferme seront là tout le week-end !

Nous vous attendons pour partager cette belle manifestation aux couleurs printanières !

ATTENTION : cette manifestation sera maintenue sous réserve des obligations qui pourraient être mises en place suite à l'évolution du contexte sanitaire. Merci de vérifier la programmation sur cassis.fr ou sur notre page Facebook «Ville de Cassis».



RENTRÉE 2021/2022 : INSCRIPTIONS DES ENFANTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LERICHE/MISTRAL

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de mars et se font uniquement sur rendez-vous auprès de la Direction Enfance/Petite Enfance/Éducation située au Centre Canaille allée Paul Bérard (1^{er} étage), tél : 04 42 18 35 70, le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le mercredi de 8h à 12h.

Se munir obligatoirement des originaux et des copies des documents suivants : pièce d'identité (parents), justificatif de domicile récent (électricité ou eau ou loyer ou téléphone), livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant, copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde de l'enfant (si nécessaire) et carnet de santé.

Un certificat d'inscription vous sera délivré. Vous devrez ensuite prendre rendez-vous avec la directrice de l'école élémentaire Mme PEYRAT au 04 42 18 35 62 ou 06 37 90 25 91 muni du carnet de santé, du livret de famille et du certificat d'inscription pour faire enregistrer l'inscription de votre enfant.

DU CÔTÉ DU SOCIAL...

FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



La 12^{ème} édition du Forum Intercommunal de l'Emploi et de la formation se tiendra à Carnoux-en-Provence le 30 mars 2021.

50 entreprises dont plusieurs cassisaines, 15 centres de formation et les institutionnels seront présents pour vous proposer des offres d'emploi, des stages, des formations et vous apporter tous les conseils nécessaires.

Au programme :

- des conférences (inscription en ligne) sur la création d'entreprise et le prix du jeune créateur
- des ateliers concernant le mode de garde pour les enfants ou encore comment valoriser son image
- Pôle emploi et la Mission Locale présenteront le parrainage pour la création d'entreprise ainsi que le Plan Jeunes
- la possibilité de réaliser votre CV, de consulter votre compte «candidat pôle emploi» et d'imprimer vos documents au «Village numérique».
- un bus de l'emploi stationnera devant la salle pour vos préparations à l'entretien

Salle Mont Fleuri à Carnoux-en-Provence

Entrée libre - De 9h à 17h

Infos : 04 42 18 36 87 ou sur le site www.ccgr-forumemploi.fr

*En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, la date peut être reportée.



LA MISSION LOCALE DU CANTON DE LA CIOTAT AU CŒUR DU «PLAN JEUNES» 2020-2021



#1jeune1solution
Je trouve MA solution

Le «PLAN JEUNES» est un plan gouvernemental à destination des jeunes de moins de 26 ans.

Les 3 priorités de ce plan sont :

1. Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle :

- aide exceptionnelle de 5000 euros (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou de 8 000 € pour recruter un alternant de plus de 18 ans, quel que soit son niveau scolaire
- compensation de charge jusqu'à 4 000 € pour tout jeune de moins de 26 ans recruté entre août 2020 et janvier 2021
- des contrats aidés supplémentaires (CIE-PEC).

2. Orienter et Former les jeunes vers les secteurs et les Métiers d'avenir :

- augmentation des places en garantie jeunes et accompagnement intensif
- missions de service civique supplémentaires
- mise en place de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans.

3. Accompagner les jeunes éloignés de l'emploi par un Parcours d'Insertion sur mesure :

- de nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes sont proposées aux jeunes sans qualification sur le territoire d'intervention de la Mission locale
- PACEA supplémentaires : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, cadre contractuel d'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

Permanence de La Mission Locale du canton de la Ciotat : **tous les mardis après-midi au CCAS de Cassis – Sur rdv au 04.42.08.80.50** - Accueil en présentiel.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Ministère du Travail de l'Emploi et de l'Insertion : www.travail-emploi.Gouv.fr

UN CCAS TOUJOURS À VOTRE SERVICE

COMMISSION «BIEN VIEILLIR À CASSIS» (PLAN CANICULE ET RISQUES MAJEURS)

Les membres de la commission bien vieillir poursuivent les appels auprès des personnes du Bel Age, inscrites sur le fichier. Pour toute inscription contacter la responsable du Pôle Séniors, au 04 42 18 36 93.

RESTAURANT LA RECAMPADO

Pendant la période de confinement et jusqu'à la réouverture des restaurants, le CCAS a mis en place un système de livraison de repas à domicile pour la Recampado (en plus du portage de repas déjà existant), pour les personnes de plus de 60 ans. Les repas sont livrés tous les jours avant 12h au tarif de 9,50 €.

Les réservations se font au 06 56 88 23 73 de 9h à 11h ou au 04 42 18 36 87, au plus tard la veille pour le lendemain.

L'ADRAÏADO

La navette - transport pour les personnes du Bel âge - assure la continuité de son service.

LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un service d'assistance à distance avec médaillon. Elle permet à une personne fragilisée de contacter, par simple appel d'urgence, un opérateur qui fait intervenir le secours nécessaire. Infos auprès de Ericka - Responsable du pôle seniors au 04 42 18 36 93 ou par mail e.riechert@cassis.fr

DU SPORT ET DES LOISIRS PENDANT LES VACANCES DE PRINTEMPS

STAGES MULTISPORTS : CHAQUE JOUR UN SPORT DIFFÉRENT !

Du 26 au 30 avril et du 3 au 7 mai (57 € la semaine), de 14h à 17h.

Inscriptions : à partir du lundi 12 avril, de 8h30 à 12h à la Direction des Sports et Loisirs - 6, Avenue Alphonse Daudet.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES, L'ESPACE JEUNES PROPOSE

aux enfants de 12 à 17 ans un large choix d'activités (stages divers : glisse, escalade, surf, mini-camps, cinéma, soirées à thème...).

Ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.

A noter : à partir du 27 mars jusqu'à fin juin (en période scolaire), ouverture uniquement les mercredis et samedis après-midi.

Infos/inscriptions à l'Espace Jeunes pendant les heures d'ouverture : 04 42 18 35 87 - Facebook «K6 Espace Jeunes».



ÉCOLE DE VOILE MUNICIPALE

Stages de voile pendant les vacances de printemps, du 26 au 30 avril et du 3 au 7 mai :

Optimist et Catamaran, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Reprise des activités voile du mercredi (en période scolaire) jusqu'au 6 juillet :

- du 24 mars au 30 juin : optimist et catamaran, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ;
- du 19 mai au 30 juin : activité Moussaillon (pour les enfants de moins de 7 ans), de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.

A noter, ouverture des inscriptions des stages de voile d'été : lundi 7 juin de 8h30 à 12h, à la Direction des Sports et Loisirs - 6, avenue Alphonse Daudet.

Infos/inscriptions par téléphone : 04 42 18 35 85 ou au 06 86 58 32 77.

ATTENTION : Programmation sous réserve des conditions sanitaires. Les activités sont susceptibles d'être modifiées ou annulées.

Pour plus d'informations, merci de vous rapprocher de la Direction des Sports et Loisirs au 04 42 18 35 81.



OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

« La démocratie ce n'est pas la Loi de la majorité, mais la protection – et l'écoute – de la minorité ». Ces mots d'Albert Camus résonnent particulièrement à Cassis. Car la démocratie locale n'existe pas. Contrairement à de nombreux Maires, notre édile se refuse, malgré nos offres de service, à nous associer en amont aux projets en cours et notamment aux réponses locales à la pandémie. Or, plus que jamais, ces temps difficiles nous engagent à faire vivre

l'esprit de concorde. Nous profitons de l'aumône de ces quelques lignes pour ENCORE le dénoncer ; et vous inviter au débat : <https://www.nouveaucap-cassis.fr>.

Les élus du groupe « Cassis, un cap sur l'avenir ! »

B. Mas-Fraissinet / S. Brunet / J.F. Favier / M. Figarella / J. Boyer

PÊLE-MÊLE



CONCOURS «DIS-MOI DIX MOTS QUI (NE) MANQUENT PAS D'AIR !»

A l'instar des années précédentes, la Ville de Cassis propose un concours dans le cadre de la Semaine de la Langue Française organisée du **13 au 21 mars** par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Les dix mots choisis pour cette nouvelle édition sont : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux.

Le concours d'écriture (récit, poème, ...) s'adresse aux élèves des écoles primaires aux enfants Cassidens (hors cadre scolaire), aux adultes Cassidens et aux résidents des deux maisons de retraite de Cassis.

Documentation accessible sur le site : <http://www.dismoidixmots.culture.fr/>

Le règlement du concours peut vous être adressé par la MEVA (associations@cassis.fr) ou être récupéré à la Bibliothèque Municipale. Les textes devront impérativement être restitués le jeudi 22 Avril à l'adresse mail précitée ou déposés (sous pli fermé) à la Bibliothèque Municipale.

Selon la situation sanitaire, la proclamation des résultats et la remise des prix se dérouleront le Vendredi 21 Mai à 14h dans les Jardins de la Villa de l'Ariane en présence des membres du Jury et de la presse locale.

Infos MEVA : associations@cassis.fr ou au 04 42 18 36 80.

APPEL À CANDIDATURES :

Quai des Artistes 2021

En vue de l'organisation de la prochaine édition du «Quai des Artistes 2021» qui se déroulera pendant la saison estivale du 2 juillet au 5 septembre, de 18h30 à minuit, quai Calendal, la Ville de Cassis recherche des artistes peintres, caricaturistes, photographes, graphistes, sculpteurs pour exposer et vendre leurs œuvres sur le port de Cassis.

Infos : Service Vie Culturelle et Festive v.peraldi@cassis.fr, sur www.cassis.fr ou au 04 42 18 36 73 pour obtenir la réglementation de la manifestation.

Les Cimaises de l'Ariane

Dans le cadre de son programme annuel d'animation, la bibliothèque municipale l'Ariane, organise l'exposition estivale «Les cimaises de l'Ariane» sur le thème : «Promenade en forêt» : du 2 juillet au 29 septembre 2021.

A cette occasion, les artistes peintres et photographes qui souhaitent participer à cette exposition, à titre gracieux, sont invités à prendre contact auprès de l'équipe d'animation de la bibliothèque avant le samedi 15 mai, aux jours et horaires d'ouvertures de la bibliothèque. Sous réserve, selon les mesures sanitaires en vigueur.

Infos : Bibliothèque municipale de Cassis au 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr



UNE BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR LE PARKING DAUDET

Parmi ses compétences en matière de mobilité, la Métropole Aix-Marseille-Provence assure l'aménagement d'infrastructures de transports.

Dans ce cadre, elle enrichit son réseau de transports La Métropole Mobilité en déployant sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques.



- Grâce à «larecharge», les habitants se déplaçant avec un véhicule électrique auront la garantie de pouvoir le recharger en électricité à tout moment sur l'ensemble du territoire métropolitain.
- «Larecharge» est également compatible avec le réseau national.
- Recharge avec une électricité certifiée d'origine renouvelable (Hydraulique français).

Cassis bénéficie d'une borne de recharge rapide sur le parking Daudet depuis la fin de l'année 2020.

Infos tarifs : www.cassis.fr

LA CHASSE AUX ŒUFS FLEURIS

Organisée par l'Office de Tourisme le samedi 3 avril, de 10h à 12h et de 14h à 16h30 (un départ toutes les 30 minutes). Flora a perdu son panier d'œufs en chocolat dans le village ! Aide-la à les retrouver à travers une chasse aux indices dans Cassis !

Jeu de piste semi-autonome - De 4 à 10 ans. Présence d'un parent obligatoire.

Tarif : 6 € par enfant, gratuit pour l'accompagnant. RDV Jardin Public (15 min avant de départ)

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com



SARDINES TITUS TRIATHLON FÊTE SA 10ÈME ÉDITION !

Le week-end du 2 et 3 octobre

Malheureusement en raison de la crise sanitaire, le Sardines Titus Triathlon n'a pas pu avoir lieu l'an passé. Beaucoup d'inscrits de 2020 ont choisi de reporter leurs inscriptions à cette année.

C'est pour cela que les places seront très limitées cette année. Ouverture des inscriptions le 1^{er} juin.

3 épreuves au programme pour faire encore plus de sport :

- le samedi, l'Aquathlon XS (500m de natation, 2,5km de course à pied) avec aussi des aquathlons enfant (distances adaptées à chaque âge) mais également le Défi Calendal avec 2 courses (10 km et 15 km) pour clôturer la journée.
- le dimanche, le Triathlon, format M (1500m de natation, 40km de vélo, 10km de course à pied).

Pendant les mois d'avril et mai, les Cassidens ont la possibilité de s'inscrire en priorité aux 3 épreuves en téléchargeant le bulletin d'inscription sur sardinestitustriathlon.com et en le ramenant au Service des Sports de Cassis avec, pour les non licenciés (tarifs pour le triathlon), un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition.

L'inscription à l'aquathlon est gratuite pour les Cassidens, alors n'hésitez pas et venez pratiquer ce sport ludique et accessible à tous. Contactez le service des sports au 04 42 18 35 83 si vous êtes intéressés.

Infos : www.sardinestitustriathlon.com

COURSE MARSEILLE-CASSIS 20 KM INSCRIPTIONS

Pour la prochaine édition qui aura lieu le 31 octobre, voici les dates à retenir concernant les inscriptions qui se dérouleront exclusivement en ligne sur www.marseille-cassis.com :

- Mardi 16 mars (10h) : Inscriptions en ligne pour les groupes. Nouveaux enregistrements 2021 : réservation de 10 à 100 dossards maximum.
- Du mercredi 17 mars (10h) au jeudi 18 mars (10h) : Inscriptions pour les licenciés FFA. Session limitée en nombre et au tarif exceptionnel de 58€ (hors options et frais de gestion).
- Jeudi 18 mars (12h) : Inscriptions individuelles en ligne. Nouveaux enregistrements 2021.
- Tarif unitaire pour les nouvelles inscriptions 2021 en groupe et en individuel : 60€ (hors options et frais de gestion).



EN 2021, COUREZ SOLIDAIRE EN SOUTENANT L'O.D.P.

L'an dernier, Marseille-Cassis s'est engagé dans la course solidaire et vous proposait d'apporter votre soutien à l'ODP, l'Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'Entraide des Sapeurs-Pompiers de France, qui vient en aide aux orphelins de sapeurs-pompiers.



Suite à l'annulation de Marseille-Cassis 2020, l'organisation a souhaité reconduire l'action en 2021 et vous propose à nouveau d'accompagner l'association dès votre inscription individuelle en ligne en effectuant, de façon optionnelle, un don d'un montant de 15€. Pour chaque don effectué, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66% du montant du don et un reçu fiscal vous sera directement adressé par email par l'O.D.P.

Retrouvez toutes les informations et les dernières mises à jour sur www.marseille-cassis.com

À noter que le déroulement de Marseille-Cassis, son organisation et les protocoles sanitaires et sécuritaires mis en place en amont, pendant et après la course sont susceptibles d'évolution à tout moment en fonction de la réglementation gouvernementale en vigueur au moment de la manifestation.

Pour les Cassidens, la date d'inscription sera communiquée ultérieurement sur le site de la ville www.cassis.fr

AVIRON : CASSIS RACE 2021

Dimanche 25 avril aura lieu la Cassis Race, une des plus importantes régates d'aviron de mer au niveau national et international.



Elle regroupe plus de 300 rameuses et rameurs autour d'un parcours de 6 km, visible entièrement de la promenade Aristide Briand. Organisée par l'Aviron Club Cassis. 1^{er} départ à 9h.

Plus d'infos sur www.cassis-aviron.fr

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Si l'expérience vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'association CEI - Mme Vanessa Simon au 02 99 20 06 14 / vanessa@cei4vents.com

ESTIMATION ET AUTHENTIFICATION DE VOS OBJETS PRÉCIEUX

En toute confidentialité et dans la plus totale discrétion, Justine Posalski effectue **gratuitement** l'authentification et l'estimation de vos objets précieux, bijoux, antiquités et œuvres d'art.

Ces services professionnels garantis sont assurés par une spécialiste certifiée et agréée qui se tient à votre disposition par mail : posalski.justine@gmail.com ou au 06 12 94 54 92.

LOCBATEAU RECHERCHE 1 ÉQUIPIER

Stage ou emploi saisonnier de 1 à 6 mois. Les missions : accueil et renseignements aux clients, signature des contrats de location, briefing sécurité, installation des clients sur les bateaux, prise en main des bateaux sur le plan d'eau, et au retour des clients vérification et nettoyage du bateau. Envoyez CV et lettre de motivation à contact@locbateau.fr.

RÉUNION DES COMMERÇANTS «CAP SUR L'ÉTÉ 2021»

Les commerçants de Cassis sont invités à la réunion de lancement de la saison estivale qui aura lieu

MARDI 6 AVRIL à 8H30
à l'Oustau Calendal.

Nous vous attendons nombreux !

Agenda MARS / AVRIL

JUSQU'AU 7 MARS PATINOIRE

du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 14h à 18h.

Entrée gratuite, patins et casques inclus.
Infos : 04 42 18 35 81
Place Baragnon

Accès à la patinoire selon les mesures sanitaires en vigueur, consultables sur site.

JUSQU'AU 24 MARS

EXPOSITION

«LE MONDE ET SES MERVEILLES»

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.



Entrée libre.

Bibliothèque municipale de l'Ariane

Sous réserve de la situation sanitaire.

JUSQU'AU 19 JUIN



EXPOSITION «HEINZ FROTSCHER : COULEURS, LUMIÈRE, PEINDRE EN LIBERTÉ»

Mercredi, Jeudi, vendredi, samedi 10h-12h30 et 14h30-17h30

Musée municipal de Cassis

Sous réserve de la situation sanitaire.

LES 5, 12, 19 ET 26 MARS ET 2 AVRIL

EN DIRECT DE LA PAROISSE

CHEMIN DE CROIX

15h, Église Saint Michel

MARDI 9 MARS

PERMANENCE D'INITIATIVE MARSEILLE MÉTROPOLE (IMM)

Infos : CCAS-Service Emploi 04 42 18 36 87.

Permanence tous les 2^{èmes} mardis du mois.

de 14h à 17h, CCAS

MERCREDI 10 MARS

Danielle Milon, Maire de Cassis, reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.

De 10h à 12h, Hôtel de ville

Sous réserve de modification, merci de consulter le site de la ville (cassis.fr) rubrique "actualité" quelques jours avant la date prévue.

14 ET 28 MARS



RÉGATES DU CHALLENGE D'HIVER DU CNPM

Organisées par le Club Nautique de Port-Miou.

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port Miou et baie de Cassis

LES LUNDIS 22 MARS ET 26 AVRIL

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT (CDAD) PAR TÉLÉPHONE

En raison de la crise sanitaire, les permanences physiques des avocats au CCAS sont remplacées par des permanences téléphoniques.

Les personnes doivent contacter le CCAS, au plus tard le vendredi précédant la date de la permanence et s'inscrire sur un listing qui sera transmis aux avocats. Ceux-ci appelleront le jour J les personnes.

DIMANCHE 28 MARS

EN DIRECT DE LA PAROISSE

BÉNÉDICTION DES RAMEAUX ET MESSE DE LA PASSION DU SEIGNEUR.

10h, Église Saint Michel

GYMNASTIQUE D'ÉVEIL HANDICAPÉS

CALANQUES DE CASSIS

organisée par l'École de plongeon de haut-vol «Les Intrépides»

Infos : les.intrepides13@yahoo.fr ou par tél : 06 14 63 62 23

10h, Rdv : Auberge de Jeunesse

MARDI 30 MARS



FORUM DE L'EMPLOI

de 9h à 17h, Salle Mont Fleuri - Carnoux en Pce

DU 2 AVRIL AU 23 JUIN

EXPOSITION «LA MODE»

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.

Entrée libre.

Bibliothèque municipale de l'Ariane

Sous réserve de la situation sanitaire.

SAMEDI 3 AVRIL

LA CHASSE AUX OEUFS FLEURIS

De 4 à 10 ans. Tarif : 6 € par enfant, gratuit pour l'accompagnant.

Inscription : Office de Tourisme sur www.ot-cassis.com ou au 0892 39 01 03 (0,40€ TTC/min).

De 10h à 12h et de 14h à 16h30 (départ toutes les 30 minutes), Rdv Jardin Public (15 min avant de départ)

Sous réserve de la situation sanitaire.

DIMANCHE 4 AVRIL

EN DIRECT DE LA PAROISSE

MESSE SOLENNELLE DE PÂQUES AVEC TOUTES LES FAMILLES.

10h, Église Saint Michel

MARDI 6 AVRIL



7, 14, 21 ET 28 AVRIL

VISITE HISTORIQUE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS

Découvrez la grande et la petite histoire de Cassis en vous promenant dans les ruelles avec un guide conférencier. Visite suivie d'une dégustation.

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0,40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com. Tarif : 7€ sur place et 6€ en ligne; 3€ pour les 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents).

14h30, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

DU 9 AU 11 AVRIL

QUINZIÈME ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART.

«MATIÈRE À L'ŒUVRE» Programme en cours de réalisation.

Infos : 04 42 18 36 78

Musée municipal de Cassis *Sous réserve de la situation sanitaire*

DU 9 AU 18 AVRIL

EXPOSITION DE PEINTURE DANIELÈ PERNEY

Salles voûtées

Sous réserve de la situation sanitaire

DIMANCHE 11 AVRIL

RÉGATE COUPE DE PRINTEMPS

Organisée par le Club Nautique de Port-Miou.

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port Miou et baie de Cassis

MARDI 13 AVRIL

PERMANENCE D'INITIATIVE MARSEILLE MÉTROPOLE (IMM)

Infos : CCAS-Service Emploi 04 42 18 36 87.

Permanence tous les 2^{èmes} mardis du mois.

de 14h à 17h, CCAS

MERCREDI 14 AVRIL

Danielle Milon, Maire de Cassis, reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.

De 10h à 12h, Hôtel de ville

Sous réserve de modification, merci de consulter le site de la ville (cassis.fr) rubrique "actualité" quelques jours avant la date prévue.

17 ET 18 AVRIL



23 AVRIL AU 2 MAI

EXPOSITION «ON DIRAIT LE SUD»

Exposition des tableaux de la collection de Marie Thérèse VION

Tous les jours de 10h30 à 13h et de 15h à 19h, Salles voûtées

DIMANCHE 25 AVRIL

CASSIS RACE 2021

RÉGATE INTERNATIONALE D'AVIRON DE MER

Organisée par l'Aviron Club de Cassis, Infos : www.cassis-aviron.fr

à partir de 9h, Baie de Cassis



COMMÉMORATION «JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS ET DES RÉSISTANTS»

11, Stèle du Jardin public

RÉGATE COUPE DE PRINTEMPS

Organisée par le Club Nautique de Port-Miou.

Infos : contact@cnport-miou.org

11h, Port Miou et baie de Cassis

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Danielle MILON

Maire de Cassis

Vice-présidente du Conseil

Départemental des Bouches- du-Rhône

Présidente de Provence Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole

Aix-Marseille Provence

Sur rendez-vous au 04 42 18 36 02

Hôtel de ville – 1^{er} étage

Philippe DENONFOUX

1^{er} Adjoint délégué aux travaux, aux

marchés publics et aux N.T.I.C. et au

port de plaisance.

Dominique MATEO

Adjointe déléguée à la petite

enfance, à l'enfance et aux affaires

scolaires

Pascal CHAIX

Adjoint délégué à la vie économique,

au commerce et à l'artisanat

Aline LAFAYSSÉ

Adjointe déléguée aux affaires

sociales

Michel MORTELETTE

Adjoint délégué à la jeunesse et au

sport

Lydia BERTRAND

Adjointe déléguée aux finances

Guillaume MACHERAS de MONTILLET

Adjoint délégué au tourisme

Patricia HATEMIAN

Adjointe déléguée à la vie associative,

traditions et patrimoine

Marc de CANEVA

Conseiller municipal délégué à

l'environnement, au Parc National

des Calanques, à la ZMEL Port-Miou

Christophe REYMOND

Conseiller municipal délégué à la

culture et aux spectacles vivants

Hervé CHAUSSIDIÈRE

Conseiller municipal délégué à la

gestion des risques

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous.

Pour toute demande de rendez-vous avec un adjoint

ou un conseiller municipal délégué, merci de prendre

contact par téléphone au 04 42 18 36 02 ou par mail :

secretariatdumaire@cassis.fr



Retrouvez le programme du Cinéma Ciné Calanques

sur www.cinecalanquescassis.fr

Tél : 04 42 01 92 62

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS PRATIQUES DE LA VILLE DE CASSIS

Compte tenu du contexte de Covid-19 où les manifestations et les informations sont susceptibles d'évoluer rapidement, nous vous donnons rendez-vous sur le site officiel de la Ville de Cassis www.cassis.fr, toutes nos actualités sont mises à jour quotidiennement ainsi que sur la page Facebook Ville de Cassis.

Par ailleurs, une newsletter sera envoyée régulièrement à toutes les personnes inscrites dans notre fichier. Pour toute demande d'inscription merci d'envoyer un mail à v.marteaux@cassis.fr